



## ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MONSIEUR LE BÂTONNIER ALEXANDRE FOREST

à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le 8 mai 2019

---

### Pourquoi?

« Pourquoi ». Quelle idée saugrenue que de poser une question à titre de thématique pour toute une année de bâtonnat. Pourtant, ce sera effectivement le questionnement qui nous guidera, le Conseil et moi, tout au long de l'année à venir. Une question quant à la mission fondamentale du Barreau de Montréal à laquelle la réponse est simple : la protection du public. Le Barreau de Montréal, fort d'une équipe de 16 employés, représentant environ 15 000 des 27 000 avocates et avocats dont est constitué le Barreau du Québec, se doit d'être le leader incontesté, parmi toutes les sections du Barreau, de cette mission fondamentale de tout ordre professionnel. Chaque décision que le Conseil du Barreau et moi-même devons prendre au courant de la prochaine année devra passer le test de la protection du public et avoir pour résultat une protection renforcée des justiciables montréalais. Le Barreau de Montréal célébrera d'ailleurs au cours de mon mandat l'anniversaire de la création de deux programmes exemplaires à ce chapitre. Tout d'abord, fêtant ses 50 ans cette année, le *service de référence* fournit à toute personne qui en fait la demande le nom d'un(e) avocat(e) disposé(e) à offrir une consultation de 60 minutes pour la modique somme de 60 \$, un tarif qui était de 30 \$ pour 30 minutes en 1969 et que le Conseil sortant a sagement choisi de conserver en ajustant le temps de la consultation pour mieux répondre aux besoins des justiciables. Parlant de sagesse, le *Service d'avocats de garde*, ou SAGE, fêtera ses 10 ans en 2020. Ce service a pour objectif premier d'aider les justiciables qui se représentent eux-mêmes en matière familiale dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice et une meilleure administration de celle-ci.

L'objectif de la protection du public passe évidemment par le soutien des membres du Barreau de Montréal dans l'exercice de la profession, notamment en fournissant formations de qualité et support adéquat. C'est d'ailleurs à dessein que le nouvel énoncé de mission du Barreau de Montréal combine ces deux éléments comme les deux faces d'une même médaille, que nous voulons d'or, évidemment !

It is also noteworthy that *pourquoi* translates as "why" in English. "Y", the letter that is associated with my generation, of which I am the first representative to reach the position of Bâtonnier of Montreal. I am particularly proud of the fact that, serving as the 154<sup>th</sup> Bâtonnier of Montreal, I will be its youngest. I fully embrace this status as it is in continuity with the last two Bâtonniers who preceded me. They believed that the Montreal Bar or the position of Bâtonnier should neither be, nor even perceived to be an elitist institution where lawyers end up at the end of a satisfying career. Brian Mitchell, 152<sup>nd</sup> Bâtonnier, insisted on the importance that the Montreal Bar should be inclusive of all attorneys while Michel Synnott, 153<sup>rd</sup> Bâtonnier, included diversity as one of the core values of the Montreal Bar. My accession to this position is a testimony to the fact that the gates of the Montreal Bar were never closed, and will never be, to those who have ideas and want to move them forwards.

Justement, parlons-en des idées. Il est aisé de poser une question dont on connaît la réponse. Le défi est plutôt d'être en mesure de mettre concrètement en place des solutions afin d'incarner la raison d'être du Barreau de Montréal.

Le premier objectif de mon mandat sera de livrer en 2020 un Salon Visez Droit rempli d'une fraîcheur renouvelée. Évènement phare du Barreau de Montréal, offrant bon an mal an environ 1 000 consultations gratuites à la population montréalaise tout en vulgarisant les enjeux juridiques et le processus judiciaire depuis 22 ans maintenant, l'édition 2020 du Salon Visez Droit sera le fruit d'une réflexion entamée depuis plus d'un an alors que je siégeais personnellement au comité organisateur. C'est d'ailleurs Me Julie Mousseau, de retour pour la deuxième année de son mandat au sein du Conseil, qui sera responsable de m'épauler dans cet objectif prioritaire. Je me ferai donc un point d'honneur de livrer à la population montréalaise un évènement au moins d'une qualité aussi exceptionnelle que celle des années passées, mais avec une dose d'originalité et une accessibilité bonifiée.

L'accomplissement de mon objectif prioritaire passe également par l'atteinte d'un autre objectif tout aussi important : le développement d'une relation durable entre le Barreau de Montréal et la Ville de Montréal. Au cours de l'année, vous me verrez multiplier les rapprochements avec les instances montréalaises afin que le Barreau de Montréal devienne l'interlocuteur privilégié de la Ville de Montréal sur les sujets touchant la justice, son accès par les justiciables montréalais et leur protection dans ce contexte. Me Chantale Massé, avocate au sein du contentieux de la Ville de Montréal et conseillère nouvellement élue au Barreau de Montréal, sera d'ailleurs une inestimable alliée dans cette quête de développement de la relation entre nos institutions respectives.

En ce qui a trait aux autres objectifs de mon Bâtonnat, je me permets de vous les détailler tout en vous présentant les exceptionnels membres de mon Conseil du Barreau de Montréal 2019-2020.

Évidemment, les membres de l'exécutif, le Premier Conseiller, Me Francisco Couto, la Trésorière, Me Robin Schiller et le Secrétaire, Me Jonathan Pierre-Étienne sauront m'appuyer dans tous les projets que le Conseil livrera en 2019-2020.

Chaque autre membre du Conseil se verra attitrer un dossier individuel et bénéficiera d'une autonomie propre pour en faire l'analyse et proposer une solution concrète favorisant la protection du public. Toutefois, comme l'a si bien dit mon mentor, 151<sup>e</sup> et deuxième plus jeune Bâtonnier de Montréal, Me Simon Tremblay — et Voltaire, quelques années avant lui ou encore l'oncle de Spider Man pour les plus érudits, *with great power comes great responsibility* ! Je suis toutefois confiant de la qualité des Conseillers qui se trouveront autour de la table : le Barreau de Montréal est entre bonnes mains !

Qui sont-ils donc, ces membres du Conseil ? Je vous ai déjà mentionné les mandats qu'auront Me Mousseau et Me Massé, voyons maintenant pour les autres :

Me Extra Junior Laguerre, de retour pour une troisième année au Conseil, aura le mandat de mettre à jour le programme de mentorat au Barreau de Montréal. Ancien président du Jeune Barreau de Montréal, il saura travailler avec cette organisation célébrant son 120<sup>e</sup> anniversaire pour déterminer comment les plus jeunes avocats pourront bénéficier de manière plus efficace du service de mentorat et ainsi, en faire ultimement bénéficier leurs clients.

Me Caroline Larouche, de retour pour une troisième année au Conseil, sera responsable d'un dossier d'importance pour le Barreau de Montréal et ses finances : la négociation de la compensation requise du Barreau du Québec pour la gestion par le Barreau de Montréal de la pratique illégale de la profession sur son territoire. Le Barreau de Montréal a l'expertise et gère ces dossiers avec brio depuis des années et désire dans ce cadre obtenir une compensation équivalente au travail effectué dont la responsabilité ultime est celle du Barreau du Québec. Nous sommes toutefois confiants : le Bâtonnier du Québec, Me Paul-Matthieu Grondin, reconnu pour son pragmatisme, ayant déjà démontré son ouverture à discuter de cet enjeu.

Me David Ettedgui, returning for the second year of his mandate, will spearhead a review of our Bar's governance in order to modernize same while remaining rooted in its rich and long-standing traditions. Continuity and good governance are the cornerstones of any venerable institution. To this end, David will work to craft a new framework whereby strategic planning and major projects will flow with ease and will ensure continuity between the Bâtonnier, the First Councillor and the Treasurer.

Me Pierre-Luc Beauchesne, vétéran d'une importante implication au Jeune Barreau de Montréal et faisant maintenant son retour sur le Conseil du Barreau de Montréal, aura pour mandat la gestion de la relation avec les membres. Ayant travaillé avec Pierre-Luc, je le sais parfaitement outillé pour faire briller ses consœurs et confrères et les inspirer au dynamisme. Le Barreau doit être vu et entendu par ses membres pour pouvoir remplir adéquatement sa mission et Me Beauchesne aura la responsabilité de cette tâche.

Me Alex Goupil, fort d'une première année au sein du Conseil à titre de représentant du Jeune Barreau de Montréal, se chargera de la mise en place concrète de deux résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil du Barreau de Montréal en octobre 2017, qui émanaient du sous-comité sur l'inclusion des jeunes que j'avais l'honneur de présider à l'époque :

1. Organiser une rencontre annuelle entre le bâtonnier, la présidente ou le président du Jeune Barreau de Montréal et les doyennes et doyens de chacune des facultés de droit montréalaises afin de discuter d'enjeux touchant nos jeunes membres, leur formation universitaire et le lien nécessaire avec la pratique concrète du droit ;
2. Coordonner la création d'une nouvelle offre de formation trimestrielle permettant aux avocats d'une ou deux années de pratique de démystifier les salles à volume et de pratique du Palais de Justice de Montréal.

Me Valérie Assouline, qui fera pour la première fois son entrée au Conseil, sera la gardienne des nouvelles valeurs d'inclusion et de diversité et qui font maintenant partie de l'ADN du Barreau de Montréal. Notre institution croit fermement que le dynamisme reconnu de Montréal découle en grande partie de sa population cosmopolite, diversifiée et ouverte sur le monde et que le Conseil doit viser à faire écho à cette diversité au sens large afin de remplir adéquatement sa mission de protection du public.

Last but not the least, Me Alice Popovici will be the official representative of the Young Bar of Montreal on the Council. As such, we will collaborate in order to make sure that both the Young Bar and the Montreal Bar work closely and effectively together. Already on the table is the planning of a joint event that could take place during the Salon Visez Droit... stay tuned for more details!

Comme vous pouvez le voir, l'équipe assemblée autour de la table du Conseil du Barreau de Montréal pour l'année 2019-2020 a tout ce qu'il faut pour s'acquitter de la mission première du Barreau qu'est la protection du public. J'ai confiance que nous saurons livrer, à la fin de mon mandat, plusieurs projets accomplis ou en bonne voie de réalisation. Le fait que chaque Conseiller ait un mandat individuel sera non seulement un catalyseur d'action au sein du Conseil, mais également un potentiel créateur d'engouement autour du Barreau afin d'y attirer des consœurs et des confrères qui n'auraient pas naturellement eu un intérêt pour notre ordre. En plus du Conseil, je ferai évidemment équipe avec Me Jack Chadirdjian, nouveau directeur général du Barreau de Montréal qui entre également officiellement en poste ce jour. Je suis d'ores et déjà convaincu que nous développerons très rapidement une méthode de travail efficace, comme nos premiers échanges l'ont déjà démontré.

Je ne pourrais toutefois conclure ce discours sans quelques remerciements pour les gens qui m'ont permis d'être aujourd'hui devant vous à rêver concrètement mes projets pour le Barreau de Montréal.

En premier lieu, je désire remercier ma famille professionnelle : Gowling WLG, où je pratique en matière de litige commercial et d'insolvabilité, et qui aura son deuxième Bâtonnier de Montréal en moins de 10 ans après Me Luc Deshaies. Vous me pardonnerez le commentaire qu'il s'agit ici d'une bonne moyenne au bâton !

J'ai trouvé des oreilles particulièrement attentives en Me Pierre Pilote, associé-directeur du bureau, et Me Alexandre Sami, chef du département de litige, lorsque je leur ai présenté l'ambitieux projet de devenir le plus jeune Bâtonnier du Barreau de Montréal. Certains auraient sursauté, Pierre et Alexandre m'ont plutôt encouragé, et c'est tout à l'honneur de Gowling WLG, dont je remercie tous les représentants, dont certains sont ici aujourd'hui. Au sein de mon équipe de travail rapprochée, une véritable famille composée de Me Aurore Dangel, Me Patrice Benoît, Me Alexander Bayus et Me Rachid Benmochrane, je ne peux taire plus longtemps les noms de deux autres personnes que je désire remercier plus particulièrement. Tout d'abord, ma mentore, Me Geneviève Cloutier, qui a cru en moi dans les moments les plus cruciaux de ma jeune carrière. Geneviève, merci d'avoir été là et surtout, d'avoir été vraie, tout simplement. Ensuite, celui qui déteste que je l'appelle ainsi, mon *boss*, Me François Viau. L'un des meilleurs avocats que je connaisse, François porte la triple couronne de l'avocat érudit, du plaideur pugnace et du leader inspirant. Lorsqu'il a appris que je désirais devenir Bâtonnier de Montréal, il m'a non seulement encouragé avec enthousiasme, mais quelques semaines plus tard, il est venu m'annoncer qu'il offrait pour la première fois ses services pour les consultations gratuites du Salon Visez Droit. Continue d'être ce *boss*-là, François.

Parlant de mentor, je ne peux passer sous silence Me Simon Tremblay. J'ai fait quelques allusions à lui pendant mon discours, mais il mérite une mention spéciale. En effet, sans lui et ses sages enseignements, je n'aurais jamais osé me présenter comme Conseiller du Barreau de Montréal en 2016. À partir du moment où j'ai vu le dynamisme de Simon comme Bâtonnier et son obsession à livrer des projets concrets comme la maison du Barreau de Montréal dans laquelle le Conseil se réunit maintenant, j'ai été inspiré à progresser au sein du Barreau. Chaque fois que j'avais un doute, Simon me répondait, sourire aux lèvres, le thème de son Bâtonnat : Pourquoi pas ? Vous comprendrez que ma propre thématique lui est en partie dédiée.

Passant de ma famille professionnelle, je me tourne vers ma famille au sens premier du terme. Mon père, Serge Forest, technicien en loisirs retraité, et ma mère, Ginette Lemire, professeure de français retraitée, m'ont inculqué le meilleur d'eux-mêmes : l'importance de la rigueur et du travail. Ils n'ont pas eu à me faire de leçon ou même à me dire que ces valeurs étaient la clef du succès dans la vie professionnelle comme personnelle, leur exemple a suffi. Il n'y a pas de meilleure manière d'apprendre que d'avoir des parents exemplaires comme source d'inspiration, que vous veniez de Montréal ou de St-Roch-de-l'Achigan ! À ces parents extraordinaires s'ajoute ma sœur, Josianne Forest, qui l'est tout autant. À chaque jour qui passe, cette intervenante sociale, soutenue par son conjoint Guillaume Dumouchel, me rappelle que la protection du public, que ce public soit les justiciables pour moi ou les enfants pour elle, est l'une des causes les plus nobles à défendre. Josianne, si je réalise le quart de ce que tu accomplis au quotidien dans mon rôle de protection du public, j'aurai amplement rempli ma mission.

Enfin, ceux qui me connaissent un peu savent que tous mes discours importants se finissent avec une mention d'Isabelle Nadeau. Si derrière chaque grand homme se cache une femme, je suis plutôt le petit homme derrière cette grande femme. Une des plus jeunes associées et la première avocate détenant ce titre pour le cabinet comptable Crowe BGK, Isabelle partage tout de ma vie. Que ce soit nos implications communes dans le domaine de la culture, nos bons et moins bons coups, Isabelle est inéluctablement à mes côtés, me poussant sans cesse à accomplir des rêves qui resteraient tels si ce n'était de ses encouragements. Isabelle, je te l'ai dit, je le dis et je le redirai encore : sans toi, je ne me tiendrais pas debout aujourd'hui à cette estrade, au sens propre comme au figuré.

Sur ces mots qui me prennent chaque fois à la gorge, je me tais et vous invite à venir me voir de l'autre côté de la rue, à la Cour d'appel, pour discuter de la pertinence et de l'importance du rôle du Barreau de Montréal et des ambitieux projets du Conseil 2019-2020. Je vous invite également à lancer toutes les fleurs possibles à Me Doris Larrivée à cette occasion : il est rare de voir une personne de cette qualité, dont l'empreinte indélébile sur le Barreau aura été aussi importante, prendre sa retraite. Merci, Doris, pour toutes ces années dédiées au Barreau de Montréal et à la protection du public. Tu mérites amplement de clore mon allocution pour en recevoir également les applaudissements !

Bonne soirée à tous !